

Orsay, le 24 janvier 2023

LETTRE À BERTHE DESBARATS (1746 Pau - 1815 Arzacq)

Ma chère Berthe,

Depuis 4 mois, je pense beaucoup à toi, alors qu'il me faut remonter 7 générations dans mon arbre généalogique pour t'y trouver.

Je t'ai croisée la première fois dans l'acte de mariage de ta fille, Marie Destrem, mon aïeule, née en 1780, qui s'est mariée en 1798 en ta présence. Ta signature de l'acte de mariage, *Desbarats Destrem veuve*, ton statut de veuve d'un médecin et le fait que ta fille déclare ne pas savoir signer, m'ont frappée.

Mais les recherches familiales, menées avec ton autre descendant béarnais Jacques Laborde, aidées de beaucoup d'amis, portaient alors sur ta descendante Marie Touya, partie seule en 1893 à San Francisco, à 16 ans, quittant sa famille pauvre à la recherche d'une vie meilleure. Ce n'est que 3 ans plus tard que je m'intéresse à toi.

Comme l'enquête pour combler des trous dans notre connaissance de la vie de Marie est au point mort, Jacques m'a signalé des documents sur les Desbarats accessibles via Geneanet¹ et, là, ... coup de foudre !

Ton grand-père noble et descendant d'une lignée d'imprimeurs bien décrite dans un livre², tes parents mystérieux, ton départ à 9 ans en Martinique, ton mari également noble, descendant d'une famille de médecins, beaucoup d'informations nouvelles et beaucoup plus d'interrogations que de certitudes ! Il m'est impossible de ne pas t'imaginer une vie sortant de l'ordinaire, comme celle de ta descendante Marie.

Que sait-on de toi ? Tout ce que l'on sait pose question !

Ta naissance ?

Tu es née à Pau, le 12 novembre 1746 (juste 200 ans avant moi !). Mais tu as été baptisée à Gelos³, le 14 novembre 1746, comme une « étrangère », car n'habitait pas Gelos, et comme une fille « illégitime », c'est-à-dire de parents non mariés. Ton père, Charles Desbarats, a donné pour te reconnaître une lettre au prêtre qui t'a baptisée. Le prêtre a noté pour toi le même prénom que celui de ta mère, Catherine. Mais ce prénom n'est jamais utilisé dans les autres documents te concernant, et l'acte ne donne qu'une marraine, Jeanne de Larribeau, pas de parrain.

Ta mère ?

On ne sait quasiment rien de ta mère, Catherine Jacquet, déclarée native de « Sedan en Champagne », et ayant 36 ans en mai 1756. Hélas, son nom, Jacquet, est courant dans la région de l'Est et également présent au Béarn. Elle a peut-être été baptisée, elle aussi, avec un autre prénom ! Comment et quand est-elle venue à Pau ? Où a-t-elle connu ton père ? Ton père est-il allé dans l'Est de la France ? Quand se sont-ils mariés ? Nous savons juste que c'est après le 14 novembre 1746 et avant le 14 mai 1756.

Tu ne sembles pas avoir eu de frère ou de sœur, ce qui est aussi étonnant. Seule certitude, ta mère est décédée avant ton mariage en 1770.

Ton père ?

Charles Desbarats, est né à Pau le 29 septembre 1717. Nous en savons un peu plus sur lui parce que sa famille a laissé davantage de traces dans les archives.

Dans ton acte de mariage en 1770, comme dans d'autres documents, il est qualifié de noble et d'*américain*, sans préciser sa profession. Le qualificatif d'américain vient sans doute du fait qu'il est allé en Martinique. Il permet de le distinguer de son frère aîné Isaac Charles, imprimeur du roi, appelé Charles dans les actes, leur père s'appelant Isaac. Était-il avocat comme ce frère aîné ? Je n'ai trouvé qu'une mention de ce qualificatif, dans la liste en 1740 des membres de la confrérie des pénitents bleus⁴ de Pau, où figure aussi son frère imprimeur. Appartenir à cette confrérie, comme à celle des francs-maçons dont il fait également partie⁵, demande d'avoir une certaine aisance financière, une réputation morale établie et de bonnes relations avec ceux qui en font déjà partie.

Sa famille Desbarats est celle d'une lignée d'imprimeurs à Pau, commençant avec Pierre Desbarats (mort en 1655), premier imprimeur à Pau, ayant acquis la distinction d'imprimeur du roi en 1651. Un fils, deux petit-fils, un arrière petit-fils, reprennent successivement cette charge. L'avant dernier, ton grand-père, devient noble en 1736 par l'achat en 1727 d'un *fief*⁶, La Barthe de Buisson, vassal de la vicomté du Béarn⁷. Ton père fait donc partie de la bonne société bourgeoise et noble de Pau. Mais il n'est que fils cadet, il meurt en 1777 avant son frère aîné (resté célibataire), et il n'a donc pas pu hériter des terres qui ont justifié la noblesse de ton grand-père.

Ton éducation ?

On peut penser que tu as reçu une bonne éducation dans cette famille et que tu savais écrire, car tu signes⁸ avec aisance un registre d'embarquement quand tu as 9 ans, puis d'autres actes ultérieurement. D'après ce registre, tu es partie en Martinique en mai 1756, avec ta mère, pour y rejoindre ton père, et cela nous permet de savoir en plus que tu es de religion catholique, de petite taille, avec des cheveux châains, et ne porte pas de perruque. Mais c'est tout !

Que faisait ton père en Martinique ? J'espère que nos recherches nous le feront découvrir !

Tu es revenue à Pau, mais quand et avec qui ? Seule certitude, avant ton mariage en 1770, où ton père est présent mais pas ta mère qui y est déclarée décédée.

Ton mariage ?

Tu t'es mariée le 16 janvier 1770 avec le « noble Jean Destrem Liracq, seigneur de Castets, docteur en médecine, de la ville d'Arzacq ».

Fait étonnant, ce mariage est célébré à Cescou⁹, une ville qui, contrairement à l'usage, n'est celle d'aucun des mariés. Mais le curé qui vous marie est un Desbarats, Pierre Desbarats, peut-être ton oncle né en 1715¹⁰, ce qui pourrait expliquer ce choix de lieu et les dispenses. En effet, les bans n'ont été publiés qu'une fois (au lieu de trois usuellement) grâce à une dispense de l'évêque et au consentement des curés de Pau et d'Arzacq.

Mariage précipité ? Comme votre premier enfant Marie-Charlotte Destrem naît plus de 9 mois plus tard, le 28 octobre 1770, il n'en est pas la raison.

Que peut-on dire de ton époux ?

Il est médecin, fils et petit-fils de médecins, tous de la ville d'Arzacq, qualifié selon les actes de « noble Seigneur de Lirac, lieutenant général de la maréchaussée de Pau » ou « seigneur du Perdigué et de Lamotte ». Il vient donc lui aussi d'une noblesse liée à des terres et votre mariage a sans doute été arrangé entre vos familles nobles.

Je n'ai pas encore trouvé les dates et lieux de naissance et de décès de ton époux, ni ceux du mariage de ses parents, contrairement à ceux des autres membres de sa fratrie née à Arzacq. Disparition de registres ou situations et lieux incongrus ? Il était sans doute l'aîné de sa fratrie (née entre 1737 et 1746) pour avoir hérité du titre de seigneur¹¹. Était-il beaucoup plus âgé que toi ?

Quelle est ta vie de femme mariée ?

Tu vas mettre au monde (au moins) 8 enfants, entre 24 et 36 ans : quatre mourront en bas

âge, une fille mourra à 28 ans, célibataire, trois seulement (un fils et deux filles), se marieront et auront des descendants. C'était courant à cette époque d'avoir beaucoup d'enfants (une de tes arrière-grand-mères en a eu au moins 13 !) dont un grand nombre mourraient jeunes. Tu es veuve avant 50 ans car ton époux meurt entre 1782 (votre dernier enfant connu naît en janvier 1783) et le 25 mai 1796, date du premier mariage d'un de vos enfants où il noté décédé.

Tu subis donc beaucoup de deuils dans ta famille. Mais tu as aussi beaucoup de petits-enfants, au moins 15 avant ton décès, à presque 69 ans. Tu meurs le 16 octobre 1815, à Arzacq dans ta maison « Destrem ». Ton décès n'est pas déclaré¹² par des membres de ta famille.

Les actes de baptême et décès de tes enfants montrent que vous étiez proches d'autres membres des grandes familles Desbarats et Destrem (oncle, tante, belles-sœurs, ...), mais aussi d'autres familles, certaines nobles ou alliées, comme celle des peintres Butay¹³. Il devait y avoir entre vous des discussions animées, car en plus des événements familiaux, il y a eu la Révolution de 1789, la chute de la royauté, puis l'empire de Napoléon I^{er}. Aucun de vos descendants n'est évidemment qualifié de noble dans leurs actes d'état civil.

Conclusion

Je te remercie de m'obliger à m'instruire sur l'histoire du Béarn et sur celle des familles Desbarats, Destrem, Butay... C'est fascinant de découvrir les alliances entre familles du même niveau social avec des ouvertures vers d'autres, en particulier de régions de France différentes.

Étudier ta vie et ta famille m'a embarquée dans une grande aventure où j'espère entraîner d'autres passionnés.

Mon souhait, Berthe ? Te faire revivre dans nos mémoires comme Marie Touya¹⁴ !

Affectueusement,

Marie-Claude Heydemann

¹ La famille DESBARATS est très prolifique et a été intensivement étudiée par Jean-Jacques Desbarats (8 mai 1935-16 janvier 2021) qui a tenté de relier les centaines (près de 600, dit-il) de branches de Desbarats qu'il a trouvées. Il a laissé des arbres assez complets sur GENEANET : <https://gw.geneanet.org/jacquespau?>

² L'histoire des imprimeurs et une grande partie de leur généalogie est relatée dans le livre *Les imprimeurs et les libraires en Béarn (1552-1883)*, Louis Lacaze (1833-1893), 1884, site Gallica de la Bibliothèque nationale de France.

³ Gelos (Gelòs en béarnais) est située à 2 km de Pau.

⁴ «La compagnie de Messieurs les Pénitents Bleus de la ville de Pau (1635-1799) » par M. l'abbé LABORDE, *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de la ville de Pau*, 1^{er} janvier 1912, p. 3 à 114.

⁵ « La Franc-Maçonnerie à Pau au XVIII^e siècle » par Émile Lemaître, article paru dans le *Bulletin de la société des sciences, lettres et arts de Pau et du Béarn*, 1^{er} janvier 1922.

Charles Desbarats figure dans les listes de francs-maçons que donne cet article. Il est dit affilié en 1773 et être parmi les officiers de la Loge de Pau en 1777.

⁶ « Les fiefs donnant droit d'entrée aux États du Béarn (XVI^e-XVIII^e siècle) », J. de Bertier, *Revue de Pau et du Béarn* n°13, 1986, p. 183-227

Contrairement aux usages ailleurs en France, la noblesse du Béarn ne s'obtenait pas que par filiation, mais aussi par acquisition de terres anoblies, en candidatant auprès des États du Béarn. Isaac Desbarats avait acheté en 1727 le fief constitué de la maison de Labarthe avec 26 arpents de terres (sans doute l'équivalent de 13 hectares), ayant appartenu au noble Pierre de Buisson écuyer, en 1625. Il candidata à plusieurs reprises à partir de 1730. Il fallut qu'il prouve qu'il n'exerçait pas des activités contraires au règlement des États, comme celles de libraire, et il n'y fut admis qu'en 1735, 2 ans avant sa mort.

⁷ *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées*, Paul Raymond, 1863.

⁸ Tu signes joliment « Berthine Desbarats » : charmant compromis entre Berthe et Catherine ? Ta mère signe très lisiblement « Catherine Jacquet femme de Desbarats ».

⁹ Cescau, ville des Pyrénées-Atlantiques, est à environ 20 km de Pau et 20 km d'Arzacq.

¹⁰ Quand ce curé de Cescau meurt un an plus tard en 1771, il est dit âgé de 60 ans environ.

¹¹ Au Béarn, l'aîné héritait, parfois quel que soit son sexe, quitte à ce que l'époux et les enfants de l'héritière prennent le nom de celle-ci, qui était le nom de sa maison. Les cadets n'avaient droit à aucun bien, mais « la maison leur doit le gîte et le couvert à vie s'ils décident de rester sur place » et de travailler pour elle (*Guide de généalogie*, Cercle Généalogique des Pyrénées-Atlantiques).

¹² Depuis 1792, des registres d'état civil ont remplacé des registres paroissiaux, il n'y a plus de parrain et marraine, juste des témoins de déclaration de naissance, qui sont souvent le père de l'enfant et/ou des voisins, et pour les décès, encore plus souvent des voisins.

¹³ Ton grand-oncle par alliance, Pierre Butay (1661-1715), était peintre et neveu par alliance du plus célèbre peintre du roi Louis XIV, Charles Le Brun (1619-1690). Son fils, Jean Butay, peintre lui aussi, a été parrain de ta tante Marie-Catherine Desbarats qui était sa cousine germaine.

¹⁴ Voir la bibliographie concernant Marie Touya dans la page *GÉNÉALOGIE* du site <https://www.tcherchez.com>